

Département des Pyrénées Atlantiques

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
De la commune de BRISCOUS**

Séance du 6 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 6 décembre à 18h30, les membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie de BRISCOUS, sous la présidence de Mme Annie LAGRENADE.

Présents : Fabienne AYENSA, Sophie BAGNERIS, Agnès CÉLESTIN, Christine CHEVERRY-PALUAT, Danielle DASSÉ, Maryannick DOYHENARD, Eliane ITHURBIDE, Sylvie JOCOU, Annie LAGRENADE, Jean-Pierre POINSENET, Rose URRIZA, Stéphanie SIBERCHICOT.

Absents : Christine BIZEAU (excusée, procuration Mme DASSÉ), Florence DOYHAMBEHERE (excusée), Monique ETCHEVERRY (excusée), Xabi IRIGOYEN (excusé),.

Mme Annie LAGRENADE, Vice-Présidente du C.C.A.S ouvre la séance et demande aux membres d'approuver le compte rendu du CA du 27 septembre 2017. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Madame Annie LAGRENADE demande aux membres que l'ordre du jour soit modifié et qu'une délibération soit rajoutée. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Délibération n°1- Décision modificative

En pièce jointe la décision modificative N°2.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité adopte la DM2.

Délibération n°2- Tarifs 2018

Après avoir entendu, la Vice-Présidente dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

-le Conseil d'Administration à la majorité,

Pour : 9

Abstention : 3 (Agnès CÉLESTIN, Danielle DASSÉ, Stéphanie SIBERCHICOT)

ADOpte la grille tarifaire 2018 présentée en annexe.

Délibération n°3- Ouverture de l'accueil de loisirs : été 2018

Après avoir entendu, la Vice-Présidente dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

-le Conseil d'Administration à l'unanimité,

DÉCIDE d'ouvrir l'ALSH :

- du 9 juillet au 3 août
- du 20 août au 30 août

DÉCIDE que pour la semaine du 30 juillet au 3 août, l'accueil ne sera organisé que si 20 enfants au minimum sont inscrits avant le 7 juillet 2018

Délibération n°4 – Portail famille

La Vice-Présidente propose de mettre en place un portail famille, pour faciliter les démarches administratives des familles en leur proposant une multitude de services en ligne.

Après avoir entendu, la Vice-Présidente dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

DÉCIDE- la mise en place du portail famille à partir de 2018.

AUTORISE la Vice-Présidente à signer le contrat,

5/ Questions diverses : La Vice-Présidente annonce que le repas des anciens aura lieu le dimanche 11 février 2018. Il est demandé au chef de cuisine d'être présent pour la confection du repas ainsi que deux agents du service restauration pour assurer la plonge. Dans le cadre du lien intergénérationnel, le local jeune sera présent en fin de repas pour un échange avec les aînés de la commune.

Dans le cadre de la dématérialisation un espace numérique est à l'étude afin de permettre aux usagers de satisfaire aux démarches en ligne. Un ordinateur pourrait être mis à disposition dans la salle du Conseil et une permanence proposée.

Brisous le 14 décembre 2017,

C.C.A.S BRISCOUS
MAIRIE
64240 BRISCOUS
Tél : 05 59 31 78 34

La Vice-Présidente
A.LAGRENADE

